

**Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Ponts et Chaussées
Division des Ouvrages d'Art**

Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte

Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis : 07/10/2026 10:00

Lieu : Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Ponts et Chaussées
Division des Ouvrages d'Art
41-43, bd G-D Charlotte
L-1331 Luxembourg

Intitulé : Élargissement de l'autoroute A3 - Grutage des ponts provisoires : OA8018, OA8019, OA8020 et OA8021

Description : Élargissement de l'autoroute A3 - Grutage des ponts provisoires : OA8018, OA8019, OA8020 et OA8021

Critères de sélection : Conditions d'attribution:

Sur base du meilleur rapport qualité/prix, qui est évalué sur base des critères d'attribution suivants, conformément à l'article 35 (5) de la loi du 8 avril 2018 sur les marchés publics (telle qu'elle a été modifiée) :

- Prix de l'offre
- Références
- Présentation et qualité de l'offre

Conditions d'obtention du dossier : Les intéressés peuvent retirer les documents de soumission gratuitement sur le Portail des Marchés Publics (www.pmp.lu).

Réception des plis : La remise électronique est obligatoire.

Autres informations : La remise d'un DUME est obligatoire.

Principales caractéristiques du marché :

- Prestations de grutage pour le montage et le démontage de ponts provisoires
- Mise à disposition de grues mobiles, de grutiers et de personnel de manutention
- Levage, manutention et transport des éléments de ponts provisoires
- Adaptation des moyens de levage aux différentes phases des travaux

Début prévisible des travaux : 01/06/2027

Visite des lieux obligatoire / date: le 09/09/2026 à 10h00 au niveau de l'adresse suivante : (chantier TRALUX)

8, rue Joseph Lentz

L-3378 Livange (Roeser)

No. avis complet sur pmp.lu: 2601479

La Ministre de la Mobilité et des Travaux publics, Yuriko Backes